



Nombre de membres afférents au conseil municipal :	18
" " en exercice :	18
" " qui ont pris part à la délibération :	16
Date de la convocation :	12 juin 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GRIÈGES

**SÉANCE du 18 JUIN 2024
2024 / 44**

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt et un du mois de mai à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Annick GRÉMY, Maire.

Présents : Mme GREMY Annick, M. CHARVET Thierry, Mme SANDRIN Annie, M. CUERQ Raymond, Mme FILET Marie-Claude M. BONNOT Jean-Jacques, M. LORIN Christian, Mme SANJUAN Catherine Mme DESMARIS Ginette, M. DURAND Paul, M. LAMPS Arnaud, M. MANIGAND Hervé, Mme MATHEY Lucienne, Mme MERLE Fabienne, Mme MOLARD Cindy, M. PACCOUD Christian.

Excusés : M. BOUQUET Frédéric, Mme PALLOT Irène.

Mme SANJUAN Catherine a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : CHARTE ECOCITOYENNE DE GRIÈGES – DISTRIBUTION DE NICHORS

Madame le Maire rappelle que la Commune est déjà engagée dans une démarche écologique avec des actions en cours ou d'ores et déjà planifiées, telles que, à titre d'exemple, plantations d'arbres fruitiers et de haies, fauche tardive, récupération des eaux de pluies, mise en place de composteurs.

Aujourd'hui, la Commune souhaite lancer une charte écocitoyenne afin que chacun puisse devenir acteur de la préservation de l'environnement du village. La première étape de cet engagement consistera en l'installation d'un nichoir à mésanges pour lutter contre la prolifération du moustique.

Ces nichoirs seront fournis gratuitement aux habitants souhaitant participer à cette opération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

EMET un avis favorable au lancement de la Charte Ecocitoyenne de Grièges.

Ainsi fait et délibéré en séance,

Le Maire,
Annick GRÉMY